N° 359 — 25e Année

HUIT PAGES : CINQ CENTIMES

Jeudi 25 Décembre 1913

RÉDACTION :
ROUBAIX, rue Daubenton, 28.
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS :
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an . 16 fr.
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

SIÈGE ADMINISTRATIF :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(TÉLÉPHONE 16.97)

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité.

Concours de Mots

ORGANISÉ PAR

Le « Progrès du Nord »

doté de

50.000 Francs de Prix

DONT

Un coffre-fort contenant 2.500 fr. en espèces

Exposé à la Maison FICHET, rue Nationale, 13, à LILLE.

EN OUTRE

UN PIANO DE 2.500 FR.,
UNE MOTOCYCLETTE DE 1.000 FR.,
UNE SALLE A MANGER DE 700 FR.,
UNE MACHINE A ECRIRE DE 600 FR.,
UN CHRONOMETRE OR DE 500 FR.,
UNE CHAMBRE A COUCHER DE 450 FR.,
UN CHRONOMETRE OR DE 450 FR.,
DES BICYCLETTES,
DES MACHINES A COUDRE,
DES PENDULES,
DES PHONOGRAPHES,
DES SERVICES DE TABLE,
DES LUSTRES,
DES SACS DE VOYAGE,
DES CAISSES DE LIQUEURS,
DES PANIERS DE CHAMPAGNE,
DES MONTRES,
DES BRACELETS,
DES CALORIFÈRES,
DES JUMELLES,
DES COLIS DE CHOCOLAT,
DES SERVIETTES DE TOILETTE,
DES TIRELIRES DE SURETÉ,
DES RASOIRS MÉCANIQUES,
DES COFFRETS DE PARFUMERIE,
DES COLIS-MÉNAGES,

AUJOURD'HUI :

Lisez le 55e Feuilleton
Reconstituez le 55e mot
Découpez le 55e bon

Correspondance du Concours

Une lectrice. — Il sera tenu compte de cette indication.

C. P. à Maulde. — Non, il faut être abonné ou acheteur au numéro.

Une habituée du journal, A. L. F. — Vous avez raison.

Un lecteur d'Avesnelles. — Reçu votre lettre. Merci.

Un lecteur assidu à Nomain. — 1° Ecrire le mot correspondant ; 2° coupés aux ciseaux, autant que possible ; 3° oui.

136.340 à Bruay. — A quel numéro faites-vous allusion ?

L. F., lecteur du Progrès. — Reçu vos observations ; merci.

G. I., Lille. — C'est la sagesse même.

C. S. 18.10 à Vis-en-Artois. — De préférence à l'encre. Le reste ad libitum.

H. V., ouvrier mineur à Sallaumines. — Oui.

H. C. F. à Roubaix. — Il faudra la feuille de réponse découpée dans le journal et tous les bons.

Un concurrent qui a des diplômes et qui ne doute pas de l'intelligence de ceux qui s'en ont pas. — Votre lettre est extrêmement intéressante.

Un lecteur ami du Progrès à Lomme. — Votre proposition sera étudiée.

Un Dunkerquois qui ne lit le Progrès que depuis son concours de mots mais qui continuera à le lire par la suite. — Certainement.

Un groupe de coupeurs de Ch. D... et Cie. — Incessamment.

M. P., Merché-sur-Vaches, Bourbourg. — Changez votre bon s'il est roturé.

D. M., Saint-Maurice. — Merci.

Petit conte de Noël pour grandes personnes

LE SOULIER de Marianne

Voulez-vous parier que cette nuit les réveillonneurs, même les plus républicains, n'ont pas eu une pensée pour Marianne. Cependant, elle aussi, a dû mettre son soulier, hier soir, dans le cheminée, elle aussi, ce matin a dû se pencher sur lui pour voir *s'il y avait quelque chose* dedans. Elle est si dénuée de tout, en ce moment, la pauvre Marianne, si dénuée que pas un enfant de France, même parmi les plus misérables, ne saurait comparer son sort à son sort. Je n'exagère pas. Où est le Français, jeune ou vieux, à qui il manque 1.300 millions pour joindre les deux bouts au bout du bout de l'an ?

Qu'a donc fait Marianne ? A quelles folles prodigalités s'est-elle livrée ? S'est-elle ruinée au jeu ou à acheter des toilettes ? Cette dernière hypothèse est assez invraisemblable, car Marianne a toujours été représentée par les peintres et les sculpteurs sous les traits d'une personne très sommairement habillée. Non, Marianne s'est fort bien conduite, mais elle a dépensé de l'argent pour les faibles, ce qui est tout à son honneur, et elle a dû fabriquer beaucoup de canons, de vaisseaux et de casernes afin de sauver la France. Et puis, Marianne est trop bonne. Elle a toujours eu le tort de recevoir chez elle une société assez mélangée et bien souvent des godelureaux mal élevés l'ont amenée à faire des placements peu avantageux. Enfin, que voulez-vous que je vous dise, Marianne a besoin de 1.300 millions.

Voilà pourquoi ce matin, échappant à la paternelle surveillance de M. Poincaré, elle a couru vers la cheminée où elle avait mis hier soir un énorme soulier dans l'espoir que le père Noël déguisé en ministre des Finances y déposerait les billets de banque attendus. Mais l'énorme soulier était vide, M. Caillaux n'avait sans doute pas eu le temps de le remplir.

Cependant, Marianne ne s'est pas désespérée. Au contraire, un sourire — ce sourire que seule donne la tranquille sérénité de la certitude — a éclairé son visage. Savez-vous pourquoi ? Savez-vous pourquoi Marianne n'a pas laissé tomber ses bras découragés devant le soulier vide ? C'est qu'elle a confiance dans la paye, c'est qu'elle a confiance dans une démocratie qui a su consentir joyeusement les plus lourds sacrifices pour la défense du sol, c'est qu'elle sait qu'une nation est digne d'être éternelle lorsqu'elle subordonne tout à sa dignité et à son honneur. Et ceci prouve, voyez-vous, que le sabot dans la cheminée est un des plus jolis symboles que les hommes aient inventé. Il signifie qu'à la fin de l'année nous devons faire, les uns et les autres, petits ou grands, un rigoureux examen de conscience. Quand nous sommes très jeunes, le soulier plus ou moins plein décrète que nous avons été plus ou moins sages, mais plus tard, quand la fuite du temps a fait de nous des hommes, ce n'est plus la puérile coutume qui nous censure ou nous approuve et si nous avons été sages c'est notre conscience qui nous la dit.

MARTIN-MAMY.

PETITS PAPIERS

Il paraît, décidément, que « ça » vaut le voyage. « Ça » c'est le culte antoiniste qui redoute si peu la lumière, toute la lumière, qu'il affronte aujourd'hui celle du Midi.

La Mère Antoine, la « Mère » elle-même, est allée, — si j'ose me permettre cet affreux calembour, — à la rencontre de celle qui baigne les rives de la Côte d'Azur. Et il n'en est résulté aucun cataclysme.

Oui, la Mère Antoine, continuatrice du Père Antoine — pas celui de la foire au temps de notre enfance — est venue exprès de Jemeppe, en Belgique, pour inaugurer le 14 décembre tout courant, un temple antoiniste à Monaco, boulevard de l'Ouest.

On ajoute qu'une foule imposante d'adeptes assistaient à cette cérémonie. Il y en avait de Namur... il y en avait de Maubeuge !

Partir de Namur ou de Maubeuge pour tenter sur la noire ou la rouge d'édifier sa fortune, passe encore... Mais pour entendre la brave vieille femme l... que de courage et que de foi ! Il paraît que l'affluence était si grande qu'il fallut trois séances pour contenter tout le monde. Ce qui fait qu'on évalue à 2.400 le nombre des Antoinistes qui se réunirent ce jour-là à Monaco.

Je présume que, guéris ou pas guéris, ils allèrent aussitôt au Casino tenter une autre chance.

Monaco est décidément un joli champ d'exploitation.

GAUTIER-GARGUILLE.

NOEL RÉPUBLICAIN

Apprêtez vos Sabots !

Petits républicains, apprêtez vos sabots !
Pendant votre sommeil bercé de songes roses,
On y mettra pour vous de merveilleuses choses,
Valant bien, doux amis, les joujoux les plus beaux :
Ce sont les dons sacrés de grandeur, de lumière,
De tous ceux qui jadis ont pour vos lendemains
Travaillé, combattu, pendant leur vie entière,
Apprêtez vos sabots, petits républicains !

Petits républicains, apprêtez vos sabots
Pour y trouver le droit d'être un jour homme libre,
Et qu'à ce mot, enfants, votre jeune cœur vibre,
On a versé pour lui sang et larmes à flots.
...LIBERTÉ, rêve fait aux temps de la souffrance
Par les serfs, nos aïeux, martyrs des souverains,
Protège nos petits !... Pour votre indépendance
Apprêtez vos sabots, petits républicains !

Petits républicains, apprêtez vos sabots !
Riches, pauvres autant égale part de joie ;
Au pied de l'humble lit et du berceau de soie
Les échos du passé chantent semblables mots.
A l'aube de la vie il n'est point d'anathèmes,
La juste ÉGALITÉ aiveile les humains,
Pour recueillir les droits qui pour tous sont les mêmes,
Apprêtez vos sabots, petits républicains !

Petits républicains, apprêtez vos sabots !
Et vous y trouverez l'amour pour vos semblables.
Le désir d'être bons et d'être secourables
A ceux dont l'infortune et les deuils sont les lots.
Par la FRATERNITÉ, moins de pleurs, de misères,
En un sublime élan, elle unira vos mains,
Et pour apprendre un jour à consoler vos frères,
Apprêtez vos sabots, petits républicains !

Petits républicains, apprêtez vos sabots !
Nous y mettrons aussi notre sincère plainte
Pour ceux qui, dominés d'une absurde contrainte,
Fomentent contre nous d'inutiles complots.
Mais, si, dans l'avenir, ils voulaient vous abattre,
Vous faire reculer à nos anciens destins,
Pour garder votre bien, si vous devez vous battre,
Apprêtez vos sabots, petits républicains !

FÉLIX JEGU.

Sur ces vers a été écrite de la musique de Gustave Goublier. — Gaston Gross, éditeur, 18, rue de Maragnan, Paris (Xe).

AU JOUR LE JOUR

TROUBLE-FÊTE

Voici le moment venu, les pieds sur les chenets ou devant le feu de houille qui ronfle, accompagné du chant discret de la bouillotte, de relire les délicieux contes de Noël de Dickens, ou les pages qu'il consacra au séjour de M. Pickwick chez son bon ami Wardle, à la fin de l'année.

Il faut avoir vécu en Angleterre pour savoir avec quelle ferveur on y célèbre Christmas, à tous les degrés de l'échelle sociale — qu'on y festoie en mangeant de la tripe et du bœuf de l'aile comme Toby Trott et sa délicieuse Megg, ou qu'on se gave d'huîtres et d'oie truffée arrosée de porter et de vins de France.

Pourtant, cette année, les fêtes de X-Mas ont failli être troublées par des dissensions intestines. Et qui l'eut cru ? à cause du mécontentement de deux catégories de fonctionnaires particulièrement précieux à cette époque de l'année : l'employé des postes qui transmet d'un coin à l'autre de tout le royaume les félicitations et les souhaits de joyeux Noël et les policemen, gardiens de l'ordre — par dessus tout exigé de tout bon citoyen anglais.

Les postiers ont fait preuve, en fin de compte, d'une sagesse décidée peut-être par l'espoir des étrennes et ils ont décidé — sans abandonner leur revendication touchant une augmentation de salaire — d'en référer jusqu'abord les membres du Parlement.

Quant aux policemen, en dépit des ordonnances du chef de la police métropolitaine, ils ont tenu un meeting — pour lequel ils avaient, il est vrai, dépouillé leur uniforme — à Trafalgar square.

Question plus grave celle-ci que la revendication des postiers. C'est qu'il s'agit en effet pour les policemen, les bobs, comme les ont baptisés les cockneys de Londres, du droit au syndicat. C'est une crise à la mâtre pareille, chez les fonctionnaires, qui sévit de l'autre côté de la Manche. Le ministre de l'intérieur a tenté de mettre une digue au flot syndicaliste parmi les agents de police. Ceux-ci, que poussent d'anciens camarades sortis de l'administration, paraissent bien décidés à passer outre.

Tout est calme jusqu'à présent et il n'est pas probable que les policiers habitués à faire respecter l'ordre soient décidés à le troubler. Mais peut-être préféreront-ils se retirer ou résister jusqu'à la révocation, plutôt que de céder. Et comment, dans une ville comme Londres, réorganiser, en quelques jours, un corps si merveilleusement entraîné ?

Le problème ne laisse pas de préoccuper les autorités et peut jeter, cette année, un voile de mélancolie sur le foyer Noël britannique.

CH. DE-LA RUE.

LES INCIDENTS DE SAVERNE

... et quelques autres

L'Alsace-Lorraine devant les tribunaux

Les débats du procès de « Journal d'Alsace-Lorraine » ont été repris hier matin.

On sait que ce journal est inculpé d'avoir offensé gravement l'autorité militaire allemande dans un article paru le 25 juillet dernier. Le « Journal d'Alsace-Lorraine » dénonçait, en effet, les mesures vexatoires prises contre les soldats lorrains par le commandant général du corps d'armée de Metz. L'article se terminait par la phrase suivante : « En cas de guerre, on mettra les Alsaciens Lorrains au premier rang comme on fit jadis pour les Polonais. Ce sera le meilleur moyen de se débarrasser d'eux. » C'est dans cette phrase que le tribunal a vu une offense grave aux autorités militaires supérieures de l'armée allemande.

Dans son réquisitoire, le procureur réclame pour les inculpés, MM. Minck et Jung, les peines de six semaines et un mois de prison.

Dans sa plaidoirie, le défenseur Me Jaegle, s'attache à démontrer combien les poursuites sont peu justifiées : « L'article, dit-il, ne peut contenir aucune offense vis-à-vis des autorités supérieures militaires actuelles, puisque l'auteur ne pose que l'hypothèse de la guerre dans laquelle ceux qui seraient appelés à diriger les opérations pourraient mettre les Alsaciens-Lorrains au premier rang.

Après délibération, le tribunal rapporte le verdict suivant : M. Jung est condamné à trois semaines de réclusion et aux frais du procès. Quant à M. Minck, le tribunal se réserve de faire établir par des témoins qu'il est, en fait, l'auteur de l'article incriminé.

Une nouvelle action est donc engagée contre le journal.

LE PROCÈS DU COLONEL VON REUTTER

Les débats du procès du colonel von Reutter commenceront devant le conseil de guerre de la 5e division, le 5 janvier prochain.

M. VON JAGOW FAIT PARLER DE LUI

Il était facile de prévoir que les déclarations du préfet de police de Berlin au sujet des incidents de Saverne provoqueraient, dans la presse, une multitude de commentaires.

Les journaux s'occupent tous, aujourd'hui, de M. von Jagow, et, à l'exception des pangermanistes, qui l'approuvent, la presse lui est, dans son ensemble, très défavorable. On manifeste un vif étonnement de l'attitude adoptée par le préfet, qui est l'une des personnalités les plus en vue de l'Allemagne et dont le nom a déjà été prononcé comme celui du successeur possible de M. de Bethmann-Hollweg. Il est vrai que pour M. von Jagow une opinion seule importe : celle de l'empereur, et, jusqu'à présent, on ignore ce que pense Guillaume II du « pronunciamiento » de son préfet de police.

Dans quelques jours, lundi peut-être, l'administration municipale de Lille prendra une grave décision. Elle nommera un directeur pour la prochaine saison théâtrale. Mais nos édiles ont perdu leur bel optimisme. Au moment d'engager leur responsabilité, une petite angoisse s'est emparée d'eux. Ils ne sont soudain souvenus de toutes les promesses jamais tenues à l'aide desquelles leur architecte endormit longtemps leurs scrupules, ils se sont dit qu'avant de faire choix d'un directeur, il était nécessaire d'acquérir la certitude que le nouveau théâtre serait ouvert à temps et de « s'entourer de toutes les garanties indispensables ».

Hier donc, le Conseil municipal tint une réunion extraordinaire. Il la tint au théâtre, dans la salle des répétitions. Il y avait là MM. Laurenge, adjoint au maire, entouré de M. Lemoine, directeur des travaux municipaux ; Cordonnier, architecte du théâtre ; des adjoints, MM. Wauquier, Brackers, Rémy, Dambrine, Duburcq, de presque tous les conseillers municipaux et des entrepreneurs.

Ceux-ci ne comprirent d'abord pas la raison de la réunion.

Convoqués séparément, n'avaient-ils pas déjà engagé leur parole, puis confirmé leurs promesses à l'administration, par lettre recommandée ?

Dès lors, à quoi rimait cette nouvelle conférence ?

MM. les entrepreneurs, garde à vous !

Mais M. Laurenge les fera bientôt d'embarras et leur tint un savoureux petit discours dont voici la substance :

« Nous ne voulons pas endosser à nous seuls la responsabilité de vos promesses. Que les travaux soient achevés pour le mois d'octobre 1914, c'est très possible. C'est même probable. Vous me l'avez dit. Vous me l'avez répété. Vous me l'avez écrit. C'est très bien. Mais je ne serais pas lâché de vous l'entendre redire en présence de tous des conseillers.

« Il reste à mettre en adjudication encore, les travaux de tapisserie, [illegible] les tapis, les rideaux, les tentures. Il donnier prépare, à ce sujet, un [illegible] cahier des charges.

« Il y a aussi à exécuter, dans le vestibule, certaines œuvres de sculpture pour lesquelles MM. Caby et Déchin ont déjà [illegible]. Tout cela sera examiné à la prochaine séance du Conseil municipal.

« Aujourd'hui, nous désirons que vos engagements soient scrupuleusement tenus ».

S'étant ainsi exprimé, M. Lauenge [illegible] travaux se tourna vers un sourire vers le collègue Brackers.

Celui-ci annonça d'une voix feutrée avertissement sans frais serait fait à tous les entrepreneurs :

« Le théâtre sera ouvert le 1er [illegible] 1914. Il y a un directeur qui va être [illegible] pour recruter sa troupe. Si le théâtre pas prêt, ce directeur subira un grave préjudice. Il demandera des dommages-intérêts à la ville, qui se retournera contre [illegible].

« — Soit, répondirent en chœur les entrepreneurs. Nous n'y voyons aucun inconvénient.

Les promesses

Et l'on passa à la répétition [illegible] promesses. Nous épargnerons à nos lecteurs la relation détaillée de cette tragi-comédie. Il nous suffira de [illegible] que, d'après les déclarations des [illegible] « la plupart des travaux, maçonnerie, [illegible], menuiserie, décoration, etc. [illegible] complètement au point vers la fin [illegible] avril et que la peinture et la [illegible] terie, la ferronnerie, [illegible] rampes des escaliers, pourraient [illegible] ga se prolongeront jusqu'à la fin [illegible].

Seul, M. Picard, artiste peintre [illegible] chargé de la décoration du plafond, s'engagea à livrer son travail [illegible] d'octobre. Il fut convenu que M. [illegible] insisterait près de l'artiste et [illegible]

NOEL PITTORESQUE A LILLE

Un couple de mendiants lillois

PAUL ET VIRGINIE

Voici Noël... La saison des étrennes est ouverte. Toute une armée de pauvres envahit les villes.

Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici l'image de deux mendiants [illegible] resques et débonnaires, orgueil de cette Grande Place de Lille, où le « bordo » [illegible] feuille, perdu dans un immense raglan, promenait naguère son élégance [illegible].

Le « baron » n'est plus. Son âme chimérique est retournée vers le paradis des [illegible] et des illuminés.

Le couple dont nous publions le portrait lui a succédé dans la sympathie des habitués de la Grande Place qui voient chaque jour passer le long des cafés, la main dans la main, cet homme au regard mort et cette femme jeune.

Une légende s'est formée autour des deux errants que la bienveillance publique a affublés d'un sobriquet romanesque : « Paul et Virginie ».

Mais la réalité est tout autre. La « Virnie » en bonnet et en cornette de la Grande Place de Lille est une mère, qui connut des jours fortunés et qui jura de ne pas abandonner, quand son cerveau s'enténèbre, son grand enfant... — P.

UNE RÉPÉTITION GÉNÉRALE

au Nouveau Théâtre de Lille

L'Administration, l'Architecte et les Entrepreneurs

pièce en un acte et en prose.